

Règlement Osez Lacanau 2017

Inscriptions :

Un seul engagement (une course) par personne sera possible durant la journée de compétition.

Les inscriptions à Osez Lacanau devront être réalisées via le formulaire mis à disposition sur le site <http://eaulibre.ffnatation33.org>. Le formulaire n'est en réalité qu'une pré-inscription à une course.

Les nageurs titulaires d'une licence FFN, FFTriathlon ou FFHandisport (valide pour la saison sportive 2017-2018) pourront participer aux épreuves sans fournir de certificat médical de non contre-indication à la pratique de la Natation en eau libre de moins d'un an à la date de la manifestation.

Les licenciés des fédérations Françaises de Triathlon et Handisport devront joindre la photocopie de leur licence à jour pour confirmer leur inscription.

Toute personne inscrite et non licenciée dans un club de la FFN devra remplir et signer le formulaire de droit de participation journalier de la FFN. A noter que Andernos Espadons Thalassa s'engage à payer auprès de la FFN le montant de 6€ par participant non licencié.

Un courrier devra être envoyé au Club Andernos Espadons Thalassa à l'adresse ci-dessous avec les documents ci-dessous :

- Le chèque (ordre : Andernos Espadons Thalassa)
- La photocopie de la licence FFTri, FFN, FFHandisport
- Le certificat médical de Non contre-indication à la pratique de la Natation en eau libre en compétition
- Le formulaire du droit de participation journalier complété et signé pour les personnes non licenciées à la Fédération Française de Natation

Andernos Espadons Thalassa
Piscine Franck Cazenave
Rue des coquelicots
33510 ANDERNOS LES BAINS

Seules les personnes ayant déposé un dossier complet pourront prendre le départ de la course.

300 dossards seront disponibles pour la journée du 7 octobre, toutes courses confondues. Les nageurs devront confirmer leur présence le samedi 7 octobre en se présentant au secrétariat. Un « sac de bienvenue » leur sera alors remis.

Epreuves, catégories et horaires :

3 courses sont proposées tout au long de la journée, ci-dessous le tableau récapitulatif des horaires pour le retrait des dossards, les départs des courses et les catégories concernées.

	Retrait dossard	Départ de la course	Catégories
3000	8h30 à 9H30	10H00	12 ans et + pour licencié FFN et 14 ans et + pour non licencié FFN
1500	12H30 à 13H30	14H00	11 ans et + pour licencié FFN et 13 ans et + pour non licencié FFN
500	13H30	15H00	8 ans et +

Tarifs :

Les inscriptions sont possibles jusqu'au jour J de la manifestation. Ci-dessous les différents tarifs.

Inscriptions avant le lundi 27 septembre 2017 à Minuit :

- Licenciés FFN d'un club de Gironde : 8 €
- Licenciés FFN Hors Gironde : 10 €
- Licenciés FFTri et FFHandisport : 8 €
- Non Licenciés : 14 €

Inscriptions du Mardi 27 Septembre 2017 au samedi 07 Octobre (sur place) :

- Licenciés FFN d'un club de Gironde : 17 €
- Licenciés FFN Hors Gironde : 17 €
- Licenciés FFTri et FFHandisport : 17 €
- Non Licenciés : 17 €

Toute inscription est personnelle, ferme et définitive, et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit.

Toute personne rétrocédant son engagement à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve.

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation et se réserve le droit d'exclure définitivement le participant d'Osez Lacanau.

Equipements :

Le port des palmes et des tubas sont interdits ainsi que tout matériel aidant à la flottabilité (type pull- boy).

Le port des combinaisons néoprènes et les combinaisons « trifonctions » sont autorisées. Néanmoins, nous invitons les participants à nager dans les vraies conditions de la Natation en eau libre, à savoir en maillot de bain.

Droits à l'image :

Un photographe et un pilote de drone professionnel seront présents tout au long de la journée du samedi 7 octobre.

De par sa participation à Osez Lacanau, chaque participant autorise expressément l'organisateur (et/ou ses ayants-droit) à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive dans le cadre d'Osez Lacanau en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour toute la durée de protection actuellement accordée en matière de droits d'auteur par les dispositions législatives ou réglementaires applicables, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que par les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Classements et Podiums :

Pour être classés, les nageurs devront effectuer le parcours dans son intégralité. Ils ne devront pas s'accrocher à une embarcation ni marcher au fond. A l'arrivée les nageurs devront toucher la plaque d'arrivée pour que le temps soit validé.

En s'inscrivant, chaque participant autorise expressément l'organisateur à faire paraître son nom dans les résultats et les classements.

Après chaque course un podium toutes catégories récompensant les trois premières filles et trois premiers garçons sera effectué.

Les classements des courses seront mis en ligne sur le site <http://eaulibre.ffnatation33.org> à l'issue de la manifestation. Ils seront intégrés également au site de la Fédération Française de Natation.

Sécurité :

En cas de force majeure, les organisateurs peuvent décider d'annuler la course sans qu'aucun dédommagement ne puisse être demandé par les concurrents.

La sécurité sera assurée par des BEESAN et des BNSSA surveillant le déroulement des épreuves en bateau, canoé, jet ski et stand-up-paddle.

Environnement :

En s'inscrivant à Osez Lacanau, le participant s'engage à respecter l'environnement et les espaces traversés.

Il est strictement interdit de jeter ou d'abandonner des déchets (doses énergétiques, papiers, emballages, plastiques...) sur le parcours et de manière générale sur tout le site.

Les participants doivent conserver les déchets et emballages et utiliser les poubelles et lieux signalisés par l'organisation pour s'en débarrasser.

Assurances :

Assurance Responsabilité civile : Conformément à la législation en vigueur, l'organisateur a souscrit une assurance couvrant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile, de celle de l'ensemble de l'équipe d'organisation d'Osez Lacanau et de tous les participants.

En ce qui concerne la responsabilité civile des participants, la garantie correspondante est limitée aux accidents qu'ils pourraient causer à des tiers à l'occasion du déroulement de la manifestation. Elle ne prend effet que sur l'itinéraire officiel, pendant la durée de l'épreuve, pour des participants régulièrement inscrits et en course.

Par ailleurs, cette garantie interviendra en complément ou à défaut d'autres assurances dont les participants pourraient bénéficier par ailleurs. Un justificatif de ladite assurance peut être communiqué à tout participant sur simple demande.

Assurance Dommage Matériel : L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, bris ou perte des biens personnels des participants pendant la course. Il incombe à chacun de se garantir ou non contre ce type de risques auprès de son assureur. Les participants reconnaissent la non-responsabilité de l'organisateur pour la surveillance des biens ou objets personnels en cas de vol ou de perte. Les objets, accessoires remis à des tierces personnes pendant l'épreuve (membre de l'organisation ou non) le seront sous l'entière responsabilité du participant déposant.

Décharge de responsabilité : en s'inscrivant et en prenant part à Osez Lacanau, chaque participant accepte que, dans la limite des dispositions législatives applicables, ni la ville de Lacanau, ni le club Andernos Espadons Thalassa, ne sauraient être tenus responsables en cas de perte, d'accident, de blessure ou de maladie. En acceptant les conditions d'inscription et le présent règlement, chaque participant reconnaît et assume sa pleine responsabilité en cas d'accident pouvant se produire durant toute la durée de la manifestation et à l'occasion des trajets aller et/ou retour.

Divers :

Aucune embarcation (bateau, canoë, stand up) autre que les embarcations liées à la sécurité des nageurs et à l'organisation ne sera pas acceptée sur le parcours.

Acceptation du règlement : la participation à Osez Lacanau implique l'acceptation expresse et sans réserve par chaque participant du présent règlement. L'organisateur d'Osez Lacanau se réserve le droit de le modifier, notamment, pour des raisons qui lui seraient imposées par les autorités compétentes. Chaque participant reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte les clauses dans leur intégralité.